
L'UNION MÉDICALE DU CANADA

MONTREAL, JUIN 1878.

Comité de Rédaction :

MESSIEURS LES DOCTEURS E. P. LACHAPPELLE, A. LAMARCHE
ET S. LACHAPPELLE.

Lusus naturæ.

Les deux cas de monstruosité mentionnés dans ces derniers temps font parler d'eux. Ils donnent lieu à des commentaires aussi variés qu'interminables de la part des commères, et de bien des hommes qui sont commères, si facilement. Nous pensons donc qu'il est à propos de nous arrêter un moment et de chercher le commérant des lusus naturæ.

Nous ne savons ce que l'antiquité imaginait pour expliquer ces caprices de la nature. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie a peut-être fait perdre, avec bien d'autres, le secret de cet éuigme pour un si grand nombre. Aucun document ne nous donne à entendre non plus que les brahmes de l'Inde, ces travailleurs infatigables de tout mystère, aient jamais rien dit de sérieux à ce sujet. Et pourtant ils étaient et ils sont toujours chercheurs émérites, tellement qu'il existe chez eux des lois portant défense à tous ceux qui découvriraient un poison de le faire connaître sans présenter en même temps son antidote : aussi la botanique acquit dans ces contrées une étendue et une profondeur extraordinaires.

Il est cependant un point sur lequel on semble s'accorder dans tous les temps. Dans les alliances entre parents les produits de la conception dégénèrent soit au moral soit au physique en proportion de l'intimité de cette parenté ; et la nature nous en offre des échantillons révoltants.

Ainsi, si nous voulons en croire Sainte-Foie, le roi Robert, fils de Hugues Capet, avait épousé Berthe, sa cousine issue de germaine et avait été pour cela excommunié par Grégoire V. Or un jour que Robert se tenait à la porte de l'église de St. Barthélemy, il fut abordé par Abbon, abbé de Fleury, lequel était suivi de deux femmes portant un fort grand plat de vermeil, recouvert d'un linge blanc. Abbon lui annonça la délivrance de la reine, et découvrant le plat il lui dit : " Voyez sire les suites de votre désobéissance aux décrets de l'Eglise." Or nous devons dire que le plat contenait un monstre ayant le cou et la tête d'un canard. Nombre d'autres exemples semblables paraît-il existent sinon dans les archives des nations, au moins parmi les croyances populaires. Aussi pour cette raison là et pour d'autres qu'il est inutile de mentionner ici, la